

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **51 (1915)**

Heft 44

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

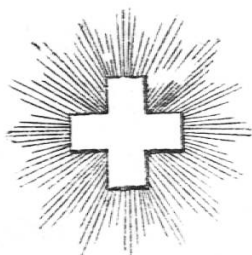
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LI^{me} ANNÉE

N^o 44



LAUSANNE

30 Octobre 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Le devoir.* — *Société suisse d'hygiène scolaire.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Récitation.* — *Leçons pour les trois degrés : Vocabulaire. Elocution. Géographie.* — *Dictées.* — *Rédaction.* — *Comptabilité.* — *Le dessin à l'école primaire.*

LE DEVOIR

Si, par contre-coup, la guerre a ramené notre génération à plus de simplicité en diminuant la fièvre d'affarisme qui sévissait partout, une de ses conséquences aura été de rendre aux peuples, comme aux individus, le sentiment, la notion du devoir.

Le devoir ! vieux mot auquel beaucoup ne croyaient plus mais qui revenait, par habitude, dans la bouche de l'orateur comme sous la plume du journaliste. On le prononçait encore, mais on eût été bien plus embarrassé de le définir que d'en fixer les limites. Les préoccupations étaient d'un tout autre genre. Il suffisait — pour s'en rendre compte — de consulter les ouvrages des écrivains les plus en vogue. Ouvrez les livres de Marcelle Tinayre, par exemple ; vous y trouverez cette conclusion que chacun a le droit de vivre sa vie comme il l'entend, en se débarrassant, s'il le faut, des liens conventionnels qui l'entravent. Principes établis, parole donnée, liens de famille, rien ne doit entrer en ligne de compte quand il s'agit de conquérir le droit au bonheur, le droit à l'amour. Les droits, toujours les droits et jamais le devoir ! Il y a d'autres exemples, trop nombreux pour les citer tous. Anatole France lui-même, le pur styliste, répandait sur notre organisation sociale les traits de sa plus fine ironie, sans pour cela nous dire quelle forme d'état il préconisait dans sa fameuse « Ile des Pingouins ».

* * *

D'autres écrivains — en petit nombre ceux-là — n'ont pas craint de devenir impopulaires en cherchant à entretenir dans le peuple le sentiment national, et par là même la notion du devoir vis-à-vis de l'Etat. Ce sont en général les désastres de 1870 qui les inspirent, parce qu'ils n'ont jamais pu admettre que la France sacrifie à tout jamais les provinces perdues. C'est les yeux fixés sur la frontière de l'Est qu'ils rappellent leurs compatriotes au devoir et, comptant sur l'épreuve qui purifie, ils entrevoient l'aurore de jours meilleurs. Ces poètes se nomment Paul Déroulède, François Coppée. Tous deux sont morts avant que ne sonne l'heure de la délivrance ardemment souhaitée. Ils ont été impopulaires, certes, mais la génération actuelle leur rend justice. Pour avoir célébré l'héroïsme national avec des accents poignants, pour avoir su entretenir le feu sacré — la petite flamme du devoir sans laquelle rien n'est possible — ils ont bien mérité de la Patrie. Ils sont de ceux dont on dit que leurs œuvres les suivent.

Toute l'œuvre de Déroulède est consacrée à exalter le devoir. Ses *Chants du Soldat* — qui viennent de sortir de l'oubli — s'ils ne sont pas écrits en vers impeccables, sont l'expression d'une âme de patriote, d'un cœur de soldat. Ses accents atteignent parfois à ce chauvinisme qui lui fut tant reproché, mais dont on a eu grand tort de lui faire un grief, puisqu'en définitive c'est lui qui avait raison. Il fut surtout l'apôtre de la revanche, et son œuvre la glorification de l'armée. La notion du devoir ne s'y trouve que sous une seule forme, le devoir militaire. On est facilement porté à croire que l'auteur des *Chants du Soldat* n'envisageait les devoirs du citoyen vis-à-vis de l'Etat que par le côté militaire, d'autant plus qu'en politique Déroulède s'attira des haines terribles. Cependant, en digne successeur de la tradition romaine, il lui suffisait de savoir qu'un citoyen se mettait au service de la Patrie, pour qu'il remplisse tout son devoir. Malgré leurs imperfections, les *Chants du Soldat* ne tomberont pas dans l'oubli, puisqu'ils sont l'œuvre d'un courageux, d'un vaillant, d'un fort.

François Coppée, lui, n'a pas borné son œuvre à célébrer le devoir patriotique. Il reste avant tout le poète des humbles. Mais

es maux qu'a soufferts la France pendant l'année terrible sont restés à jamais gravés dans son souvenir. En 1871, il fit paraître un petit drame intitulé *Fais ce que dois*, drame tombé dans l'oubli depuis longtemps mais que la guerre actuelle a fait renaître de ses cendres. La donnée en est simple, [comme celle de tous les chefs-d'œuvre.] Il s'agit d'une femme dont le mari a été tué à l'ennemi. Dans son désespoir, elle décide que son fils, lui, ne sera pas soldat. Elle partira pour un pays où l'on ne se bat pas. Elle ira en Amérique et son fils changera ainsi de patrie. Mais un instituteur survient à temps pour lui faire comprendre que son départ n'est autre qu'une désertion. La pensée impie disparaît, l'affolement d'un instant se dissipe, la veuve et l'orphelin feront leur devoir en restant au pays.

Certes, l'hésitation des mères est compréhensible quand elles doivent sacrifier leurs enfants sur l'autel de la patrie, mais c'est dans cette hésitation même que s'affirme la notion du devoir. C'est le mérite de Coppée d'en avoir su dégager toute la grandeur. Ce sacrifice, que de mères l'ont accompli en 1914 ! C'est à elles que l'on pense en relisant ces vers que Déroulède écrivait voici plus de quarante ans :

« C'est toi, mère, c'est toi qui leur as dit : « Partez,
Partez, ils sont vaincus les soldats de la France !
Mon cœur, pour conquérir, ne vous eût pas prêtés.
Ce n'est plus la conquête, enfants, c'est la défense.
Le sol est envahi, je vous donne, partez ! »

* * *

Déroulède, Coppée, deux grands noms, Ni l'un, ni l'autre, n'a recherché la popularité et cependant tous deux l'ont obtenue, contrairement à toute attente. Parmi les apôtres du devoir, il faut encore citer Paul Acker, l'auteur du *Soldat Bernard* mort en Alsace il y a peu de temps, Maurice Barrès qui écrivit *Colette Baudouche* l'héroïque Lorraine qui n'oublie pas et René Bazin, dont le beau roman *Les Oberlé* est présent dans toutes les mémoires.

Dans tous les temps et à toutes les époques, il y eut des hommes qui surent entretenir « la petite flamme sacrée ». Heureux les peuples qui ont de tels hommes. Ils sont l'âme d'un pays. N'est-ce

pas notre Davel qui disait déjà il y a près de deux siècles : « Fais ce que dois. »

PAUL CHAPUIS,

SOCIÉTÉ SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Extrait du rapport du délégué du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel à la réunion de la Société suisse d'hygiène scolaire, à Schinznach, les 19 et 20 juin 1915. — Il nous a paru que cet extrait de rapport, si intéressant et d'actualité, méritait d'être connu au dehors des limites de notre canton et qu'il avait sa place toute désignée dans l'organe pédagogique de la Suisse romande :

« Déjà depuis une dizaine d'années, la question de l'écriture latine (Antiqua) a préoccupé la pédagogie d'Outre-Rhin ; en Suisse, en 1881, à la suite d'une conférence des Directeurs de l'Instruction publique des cantons allemands, l'écriture latine était entrée dans l'enseignement scolaire pour devenir, peu à peu, l'écriture courante. Dans certains cantons, l'écriture allemande (Frachtschrift) est revenue, dans d'autres elle n'est enseignée qu'à partir de la 5^{me} année (Zurich, en particulier).

La question de l'écriture latine peut s'envisager sous trois points de vue :

	comme méthode	pédagogique,
»	»	hygiénique,
»	»	pratique.

Méthode pédagogique. — L'écriture latine est, à tous les points de vue, plus facile à apprendre que l'écriture allemande par la régularité des signes, la concordance parfaite des majuscules et des minuscules quant à la forme :

C c K k O o P p U u V v, etc.

La lecture de l'écriture allemande avec ses parties irrégulières, ses crochets, ses formes tordues, est plus difficile et peut prêter à des confusions de lettres, ce qui se remarque surtout si l'on compare les majuscules et les minuscules des deux écritures. Ainsi la confusion sera facile entre le

B B C C N N n u f f

et cette confusion se remarquera surtout à la lecture et dans l'écriture écrite.

Par l'usage d'une seule écriture, les écoliers, comme les adultes, apprendront mieux à écrire et à écrire mieux, car l'écriture latine, par ses formes, développe plus particulièrement la main et oblige à une certaine précision.

Au point de vue de l'orthographe, une écriture régulière de signes et de formes, où chaque lettre a sa figure propre, a une importance considérable pour l'orthographe en fixant mieux l'attention sur la composition des mots.

Ce que l'on écrit bien s'apprend plus aisément, peut-on dire. Le souvenir de la forme des lettres, n'admettant pas de confusion entre elles, se grave mieux dans la mémoire et les fait sortir plus facilement de la plume.

La simplicité de l'alphabet latin permet une meilleure impression des mots,

tandis que dans l'écriture allemande courante (*spitzen Handschrift*, à la main — *Eckigen Druckschrift*, imprimée), le même mot peut se présenter très différemment au détriment de l'orthographe étant donné la confusion facile de certaines lettres l'une avec l'autre, d'autant plus que l'écriture allemande, surtout écrite, ne fait aucune différence sensible entre ces lettres qui, mal écrites, peuvent changer complètement le sens du mot et de la phrase.

Ce qui fait que l'on peut dire :

Ce qui se conçoit bien se dit en français,

Ce que l'on ne comprend pas s'écrit en allemand.

L'alphabet latin est plus simple, plus harmonieux de forme, plus régulier que l'alphabet allemand qui, par ses lignes brisées, ses crochets, est plus difficile à écrire et moins agréable à l'œil.

Quant à la question d'*hygiène*, la plupart des ophtalmologistes sont d'accord que l'écriture allemande a une influence marquée sur le sens de la vue par la fatigue et la tension qu'elle produit sur l'accommodation, fatigue et tension qui seront d'autant plus marquées que la vue de l'élève sera plus défectueuse et en dehors de la normale sans qu'un examen sérieux soit intervenu. — Serait-ce là l'explication du fait que chez les Allemands le port de lunettes, dans un âge précoce, est plus répandu que chez les peuples employant l'écriture latine ?

Il n'y a pas à le contester ; mais pour un Français lisant l'écriture allemande, quoique la connaissant parfaitement, il y a une tension plus forte de la vue, l'obligation de reconnaître des lettres pour ainsi dire semblables quoique absolument différentes, de suivre la forme de ces lettres, produit un scintillement, une fatigue rapide.

Il est vrai que si l'on prend une seule lettre de chaque écriture et que l'on cherche laquelle sera la plus vite saisie, on ne peut en tirer une conclusion ; mais la lecture ne se compose pas de la vue de chaque lettre, elle embrasse dans son champ le mot tout entier, celui qui suit même ; c'est une vue d'ensemble d'une phrase qui transmet aux centres visuels, le signe, le mot, la phrase même avec une rapidité telle que si dans ce mot, dans cette lettre, dans cette phrase il y a quelques signes douteux, la lecture est entravée, arrêtée et difficile. C'est ce que prouve la lecture de l'écriture allemande si elle n'est pas absolument claire et précise. D'où effort plus grand d'attention et d'accommodation, d'où fatigue inutile nuisant à la bonne compréhension du sens.

Dans les expériences physiologiques et psychologiques faites (rapport Vinniger) il a été reconnu que l'écriture latine se lisait plus facilement dans un temps plus court et avec moins de fatigue que l'écriture allemande, en conséquence l'idée est plus nette, la compréhension plus rapide avec moins d'efforts et la mémoire enregistre plus complètement ce qui a été mieux vu. Par l'enseignement d'un seul genre d'écriture, comme l'écriture latine, on rend l'étude plus uniforme et plus productive. L'enseignement des deux écritures (*Antiqua* et *Frachtschrift*) entre pour une large part dans les programmes scolaires et l'on pourrait épargner, par l'adoption unique de l'écriture latine, de nombreuses heures pour l'enseignement de branches plus utiles à l'heure actuelle : travaux manuels, développement cor-

porel, études d'hygiène, géographie, langues modernes, etc., sans compter l'hygiène de la vue.

L'écriture latine est d'un usage courant dans tous les pays, dans les transactions commerciales : circulaires, prospectus, publications, monnaies, timbres postes, cartes postales, affiches, indicateurs, etc., tandis que l'écriture allemande n'est utilisée que pour un usage interne, restreint, par les snobs de la germanisation. Quelle nécessité à l'enseigner ?

Nous avons à nous occuper de ce qui doit être pratique pour nous. Nos relations avec nos voisins, adeptes de l'écriture latine, doivent être la raison qui nous dicte la marche à suivre « l'application de l'écriture latine à l'enseignement et à l'expression de la langue allemande ».

L'écriture latine est devenue internationale, a passé dans l'usage de tous les pays, la plupart des ouvrages allemands sont imprimés en caractères latins. Depuis 1861 à 1908, l'usage de l'écriture allemande, en imprimerie, a baissé de 86 % environ. N'oublions pas que la réforme de l'écriture allemande est d'un intérêt cultural et scientifique, pour nous, Suisses, plus considérables qu'on ne le croit.

Les adversaires de la réforme avancent que l'écriture allemande est le type, le signe de la Culture germanique, qu'elle doit rester telle parce qu'elle personnifie l'esprit allemand dans sa plus haute expression et que ceux qui travaillent à l'abolir vont à l'encontre de l'idée nationale.

Mais ne l'oublions pas, les Germains n'ont rien inventé ; l'écriture allemande n'a rien d'original dans ses origines, pas même dans sa forme, elle est moins que nationale ; elle n'est qu'une dérivation, qu'une caricature de l'écriture latine ; elle est née d'une transformation du gothique dans le cours du XIII^e au XV^e siècle, fille de ce gothique qui inscrivit ses exergues, qui a gravé ses sentences sur les monuments français. Elle a mal copié en transformant les lettres pour les adapter à sa conception et à ses goûts. Il est donc faux de vouloir lui imprimer un cachet de race, une personification de l'esprit germanique et en faire l'élément primitif du *Deutschum*.

La victoire de l'écriture latine est une question de temps, dit le professeur Klincke, elle doit arriver sans se laisser arrêter par un chauvinisme national.

Nous, Suisses, nous devons défendre l'écriture latine. Pour nous, c'est la question nationale qui doit peser dans la solution de cette question ; nous devons toujours plus nous entendre et nous comprendre avec nos confédérés, resserrer les liens qui nous unissent et cela par l'adaptation intégrale, unique, de l'écriture latine en Suisse allemande ; quant à nos relations avec l'Allemagne, nous pouvons, sans scrupule, les conserver en nous privant de l'écriture allemande.

La Suisse est cosmopolite dans ses relations ; tous les peuples, sauf l'Allemagne, ont l'écriture latine ; elle nous sera donc d'une utilité incontestable dans nos transactions internationales. Au point de vue romand, nous ne pouvons qu'appuyer sincèrement le mouvement, ne serait-ce que comme bonne confraternité et resserrement des liens entre Suisses, mais, en plus, nous pouvons saluer l'abandon de la *Frackterschrift* et *Spitzenhandschrift* dans nos écoles, parce que nous y gagnons toutes les heures perdues à leur étude, employées à des travaux plus sérieux et plus productifs.

Toute l'assemblée a été unanime pour appuyer les conclusions des rapporteurs.

M. Sonneck, Commercialrath, représentant de la grande maison Sonneck, d'Allemagne, dans un long exposé, a appuyé le rapport du Dr Klincke et nous a fait une longue démonstration de l'origine indubitable de l'écriture allemande née du gothique français, transformation lui-même du latin. Il nous a présenté des moyens mécaniques (bâtons, courbes, etc.), fixés au tableau ou remis en mains des élèves pour apprendre l'écriture latine. Je ne m'étends pas, c'est du commercial allemand sans portée pratique que celle de rapporter à son inventeur et de charger, sans grands avantages, les budgets scolaires et décharger les maîtres de l'enseignement direct.

Notre vieille écriture neuchâteloise a fait la réputation de beaucoup de nos concitoyens et leur a permis des carrières fructueuses et, tout cela, grâce à la vieille plume d'oie taillée par nos régents et à la grosse bâtarde qui nous faisait la main et affinait l'esprit par ses déliés. Que n'est-elle encore en usage ?

La décision suivante a été votée :

« La Société suisse d'hygiène scolaire propose au Département fédéral de l'Intérieur, à Berne, de prier les Départements de l'Instruction publique des cantons allemands de s'occuper de la question de l'écriture latine et de lui donner la suite voulue, dans le sens de son enseignement et du développement qu'elle comporte, pendant que l'enseignement de l'écriture allemande ne soit réservé qu'aux classes supérieures. »

D^r E. PARIS, Neuchâtel.

(Rapport publié dans le *Bulletin mensuel* du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel (octobre 1915). Communiqué, par H.-L. GÉDET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Répartition des Arrondissements** entre les inspecteurs de l'Enseignement primaire :

I ^{er} arrondissement :	Vevey, Aigle, Pays d'Enhaut.	M. Meyer
II ^e »	Lavaux, Oron, Moudon, Payerne.	M. Porchet
III ^e »	Echallens, Lausanne.	M. Henchoz
IV ^e »	Morges (moins le cercle de Colombier), Aubonne, Rolle, Yvonand.	M. Perrin
V ^e »	Cercle de Colombier, Cossonay, Orbe, La Vallée.	M. Grivat
VI ^e »	Avenches, Yverdon, Grandson.	M. Buxcel

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

*** **Société vaudoise des maîtres secondaires.** — Le nouveau comité de la *Société vaudoise des maîtres secondaires*, élu par l'assemblée [du] 25 septembre dernier, s'est constitué comme suit :

Président : P. Dubois, directeur, Aubonne ; vice-président : L. Michaud, Sainte-Croix ; caissière : M^{lle} L. Payot, Vevey ; secrétaire : P. Martin, Lausanne ; membre : Ch. Gilliard, directeur, Lausanne.

*** **Cours complémentaires.** — Du fait de la démobilisation de la

1^{re} division, tous les instituteurs étant maintenant à la tête de leurs classes, le Département a décidé la reprise des Cours complémentaires. Ils auront donc lieu comme par le passé du milieu de novembre au milieu de février. Cependant, certaines modifications ont été apportées au programme. Au lieu de n'avoir en vue comme précédemment que la préparation aux examens pédagogiques de recrues et ne faire à cet effet qu'une répétition du programme primaire, en laissant soigneusement de côté tout ce qui ne touche pas directement à cet examen, il sera fait une part à l'enseignement de la gymnastique, c'est-à-dire qu'à côté du développement intellectuel du jeune homme, on cherchera aussi son développement physique.

Disons quelques mots de ce nouveau programme :

Instruction civique. On ne se bornera pas à énumérer nos autorités communales, cantonales et fédérales avec leurs attributions, mais on traitera surtout la Suisse au point de vue de sa neutralité. On attachera une grande importance aux droits et aux devoirs des citoyens. Un musée civique sera de circonstance.

Histoire. Les X^{ve}, XVI^e et XVII^e siècles seront seuls traités.

Géographie. Les cantons occupés par nos troupes feront l'objet d'une étude toute spéciale. Quelques voyages dans les pays belligérants seront d'un grand intérêt.

En *Arithmétique*, on fera surtout du calcul oral, de beaucoup le plus utile dans la vie.

Gymnastique. Lever d'haltères de 10 et 12 kg., jusqu'à 12 et 15 fois. Saut sans tremplin, 1 mètre en hauteur et 3,50 en longueur. Course, 80 m. en 12 secondes. Jeux. Exercices de respiration profonde.

Chant. Chœurs patriotiques à une ou à plusieurs voix.

Quant à la lecture et à la composition, elles seront enseignées comme par le passé.

Ce nouveau programme sera-t-il plus goûté par les jeunes gens ? Les résultats seront-ils meilleurs ? C'est ce que l'avenir nous apprendra. L. G.

*** **Retraites.** — Le 25 septembre dernier, les instituteurs du cercle de Sullens étaient réunis, à Mex, pour prendre congé de deux de leurs collègues, M. Jules Borgeaud, instituteur à Bournens, et M. Auguste Dufey, instituteur à Mex, qui prennent leur retraite après trente-quatre années d'enseignement dans ces localités.

Cette réunion a été charmante de cordialité et d'entrain et laissera à tous un souvenir durable.

Au nom de ses collègues, le président de la conférence du cercle félicite nos deux vétérans pour leur belle carrière accomplie jusqu'au bout sans défaillance ; il leur exprime toute la tristesse que nous avons de les voir partir, car, dit-il, « c'est à vous que nous devons cette cordialité qui a fait de notre cercle de Sullens un vrai cercle d'amis ». Il termine, en leur remettant à chacun, un gobelet en argent avec dédicace. « Puissiez-vous, chers collègues, vous en servir longtemps et vous souvenir que vous avez laissé, sur les coteaux de la Venoge, des amis qui garderont de vous le meilleur des souvenirs. »

MM. Dufey et Borgeaud, profondément émus, remercient leurs collègues pour

le témoignage d'affection qu'ils viennent de leur donner. « Soyez toujours unis, disent-ils, accueillez ceux qui viendront avec bienveillance et reportez sur eux l'amitié que vous aviez pour nous. »

D'autres discours et des chants agrémentèrent encore cette belle soirée dont le souvenir restera gravé dans le cœur de tous les participants.

Le jour précédent, les autorités et les enfants de Mex avaient pris congé de leur instituteur. M. le Syndic, au nom de la Municipalité et de la population, remit à M. Dufey une belle pendule avec dédicace; de leur côté, les enfants lui donnèrent un gobelet en argent. M. le pasteur, au nom de la Commission scolaire, remercia M. Dufey pour les services rendus à sa commune, comme instituteur et comme citoyen, pendant les trente-trois années de son activité à Mex.

Le lundi 27 septembre, une cérémonie semblable réunissait, à Bournens, autorités et écoliers, afin de prendre congé de M. Borgeaud, instituteur dans cette localité depuis 1881.

Au nom de la Municipalité et de la population, M. le Syndic offrit à M. Borgeaud un confortable fauteuil en reconnaissance de sa longue et féconde carrière; les enfants donnèrent à leur instituteur un beau livre: *Les merveilles de la nature*. M. le pasteur Candaux, au nom des autorités scolaires, fit l'éloge du maître qui s'en allait, laissant derrière lui une belle carrière de trente-quatre années d'enseignement dans le même village.

Dans ces deux localités, un banquet réunit, le soir, autorités et instituteurs et là encore d'aimables paroles furent échangées.

Puissent maintenant ces deux collègues, membres fidèles de la S. P. V., jouir en paix d'une longue retraite bien méritée; puissions-nous les revoir encore longtemps au milieu de nous, dans nos réunions de cercle et de district!

PAUL MICHAUD.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ecole au soleil, par le Dr Rollier, de Leysin; une brochure de 84 pages. Paris, Baillière et fils; Lausanne, Constant Tarin.

Peut-on lutter préventivement contre la tuberculose chez les enfants? A cette question capitale, qui fait l'objet principal de sa brochure, le Dr Rollier répond oui. On connaît la haute compétence de ce praticien qui, depuis douze ans, s'est consacré au traitement de la tuberculose. C'est par la cure de soleil que le Dr Rollier veut prévenir l'éclosion des germes morbides que presque tous les enfants portent en eux. Il expose les résultats déjà obtenus par lui chez les petits prédisposés ou affaiblis, et trace les grandes lignes d'une méthode de régénération de la race par les bienfaisants effets de l'héliothérapie appliquée dans toutes les écoles des villes et des campagnes.

L'idée de l'école au soleil est toute nouvelle et surprendra peut-être, au premier abord, par sa hardiesse. Mais cette impression ne tiendra pas devant l'importance considérable des résultats qu'on peut et qu'on doit obtenir.

La brochure, illustrée de 24 planches photographiques très remarquables, s'adresse à tous les pères de famille, aux éducateurs, et à ceux que préoccupe l'avenir de la race.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Paysage d'octobre.

Les arbres se sont rabougris,
La chaumière ferme sa porte,
Et le petit papillon gris
A fait place à la feuille morte.
Plus de nénuphars sur l'étang,
L'herbe languit, l'insecte râle ;
Et l'hirondelle en sanglotant
Disparaît à l'horizon pâle.

Dans les taillis voisins des rocs
La bécasse fait sa rentrée ;
Les corneilles autour des socs
Piétinent la terre éventrée ;

Et, décharné comme un fagot,
Le peuplier morne et funèbre
Arbore son nid de margot
Sur le ciel blanc qui s'enténébre.

Au-dessus des vallons déserts
Où les mares se sont accrues,
A tire d'aile, dans les airs
Passe le triangle des grues ;
Et la vieille, au bord du lavoir,
Avec des yeux qui se désolent,
Les regarde fuir et croit voir
Les derniers beaux jours qui s'envolent.

M. ROLLINAT.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Le facteur.

VOCABULAIRE : *Les mots sont indiqués par les élèves, écrits au tableau noir, expliqués, employés dans de petites phrases, puis recopiés deux ou trois fois.*

Les noms : le facteur, l'uniforme, la vareuse, la tunique, la blouse, la casquette, le sac, le courrier, la poste, le bureau, la boîte aux lettres ; — la correspondance, l'envoi, la lettre, le pli, la carte, l'imprimé, le prospectus, le journal, l'échantillon, le paquet, le colis, le mandat, le chèque ; — le timbre, le sceau, le cachet ; — l'affranchissement, le recouvrement, le remboursement ; — la levée, la tournée, la distribution.

Les qualificatifs : Le facteur est fort, actif, ponctuel, courageux, discret. Le sac est plein, gonflé, volumineux, lourd, vide, léger. La lettre est pliée, close, fermée, ouverte, cachetée, taxée, affranchie, chargée, recommandée. Le journal est plié, volumineux, intéressant, instructif. Le timbre est collé, neuf, oblitéré. Le paquet est fermé, ficelé, lourd.

Les verbes : affranchir, lever, classer, oblitérer, distribuer.

ELOCUTION : Que fait le facteur ? (Il lève la boîte aux lettres, reçoit le courrier, le classe, le distribue, vend les timbres, paye les mandats, pèse les paquets.) Quel est son uniforme ? Où se trouve le bureau de poste ? la boîte aux lettres ? Où le facteur reçoit-il le courrier ? Comment le reçoit-il ? Quand se fait la levée de la boîte aux lettres ? Comment le facteur porte-t-il le courrier ? Que contient son sac ? Combien le facteur fait-il de distributions par jour ? Indiquez l'itinéraire qu'il suit à chaque distribution ? Où achète-t-on les timbres ? Quels timbres connaissez-vous ? A quoi servent les timbres ? Pourquoi les timbres sont-ils oblitérés ? Avec quoi se fait l'oblitération ?

GÉOGRAPHIE. *Indiquez sur la carte : 1^o l'itinéraire suivi par le facteur dans ses distributions quotidiennes ; 2^o la route suivie par la voiture postale qui passe dans (ou près de) votre localité ; 3^o les lignes de chemin de fer parcourues par une lettre que vous avez reçue de Genève ? de Chaux-de-Fonds ? d'Einsiedeln ? de Poschiavo ? etc.*

DESSIN : Le sceau postal de votre localité.

DICTÉES : **Le facteur.**

Le facteur arrive le matin dans le village. Il passe de porte en porte ; il distribue les cartes, les lettres et les journaux. Il vide les boîtes aux lettres dont il a la clef ; il emporte leur contenu au bureau de poste.

Le buraliste postal.

J'aime mon métier. Je mets mon amour-propre à ce que mon bureau soit avenant, clair, bien aéré ; le passant qui s'adresse à mon guichet entrevoit, l'été, un bouquet de fleurs dans un vase. Je tiens aussi à renseigner et à servir le client le plus vite possible ; ma petite vanité est flattée si je le vois content, un peu surpris même, de ma complaisance et de ma science. Je pense : « Je ne suis qu'un modeste employé, mais, tout de même, je suis un serviteur utile d'une des principales administrations de l'Etat. Et je songe aussi, non sans orgueil, que je suis souvent un dépositaire de secrets. — D'après M. PRÉVOST.

DEVOIR : Ecrivez la dictée à la 3^e personne du singulier : Paul aime son métier. Il met...

Le facteur rural.

C'était un solide gaillard, grand, fort, bien bâti ; il portait haut la tête, une tête blonde comme celle d'un enfant, avec des yeux bleus, francs et droits, une bouche toujours prête à rire, et une moustache rousse, crânement retroussée. Tout le monde le saluait au passage, d'un signe de tête ou d'un bonjour amical, et les paysans le faisaient souvent entrer dans leur ferme, pour manger un morceau sur le pouce et boire un verre de vin du pays. Il mangeait et buvait debout, les yeux fixés sur l'horloge, et il repartait, toujours de bonne humeur, avec sa chanson sur les lèvres. — J. BARANCY.

VOCABULAIRE : *rural*, de la campagne ; *solide gaillard*, homme fort, robuste, heureux de vivre ; *bien bâti*, très bien constitué ; *yeux francs et droits*, indiquant l'honnêteté ; *crânement*, avec fierté ; *sur le pouce*, rapidement, à la hâte, sans cérémonie.

La tournée du facteur.

Vêtu de sa blouse bleue, un képi sur la tête, et aux pieds de fortes chaussures, appuyé sur sa canne torse, il chemine le long des routes, à grandes enjambées régulières. Il s'arrête parfois pour dire un mot cordial à quelque passant ; il fait halte en quelque ferme pour prendre une bolée de cidre. Il a son sac en bandoulière, le sac aux destinées. Son allure est toujours la même. Le long des routes, des chemins, des venelles, il avance de son même pas mesuré. Que les nouvelles soient bonnes ou mauvaises, rien ne le fait aller plus vite ou plus lentement : il est comme les destinées qu'il sert, indifférent, impitoyable, supérieur à nos joies et à nos tristesses. — A. BEAUNIER.

VOCABULAIRE : *canne torse*, bâton tordu en spirale ; à *grandes enjambées*, à

grands pas ; *cordial*, qui vient du cœur, affectueux ; *bolée*, contenu d'un bol, d'une tasse ; *en bandoulière*, de l'épaule à la hanche opposée (à l'aide d'une bande de cuir) ; *son allure*, sa façon d'aller ; *venelle*, petit passage, petit sentier ; *les destinées*, ce qui doit arriver à chacun ; *supérieur*, indifférent, au-dessus.

RÉDACTIONS : **Le facteur.**

SOMMAIRE : Portrait physique du facteur. — Le travail du facteur. — Utilité de ce fonctionnaire.

Au bureau de poste.

SOMMAIRE : Vous avez été au bureau de poste pour acheter un timbre de dix centimes et affranchir une lettre. — Indiquez toutes les actions que vous avez faites.

L'attente du facteur.

SOMMAIRE : Vous attendez l'arrivée du facteur avec une grande impatience. — Indiquez les raisons de cette attente fiévreuse. — Décrivez l'arrivée du facteur et dites les sentiments que vous avez éprouvé en recevant (ou en ne recevant pas) la lettre que vous attendiez.

RÉDACTIONS : **La tournée du facteur.**

SOMMAIRE : L'arrivée du facteur. — Pour la distribution du courrier, il va de porte en porte. — Petit à petit le sac se vide. — Les bonnes et les mauvaises nouvelles.

SUJET TRAITÉ : Le bâton à la main, le sac au dos, le facteur avance sur la route poudreuse. Il paraît bientôt sur la place du village. Je cours à sa rencontre pour lui demander s'il y a quelque chose pour mes parents. Il me remet une carte, deux lettres et un journal, puis continue sa route. Il va de maison en maison, appelant ou frappant aux portes. Les gens accourent à son appel et petit à petit le sac se vide. Après le passage du facteur, grands et petits, riches et pauvres s'empressent de prendre connaissance des nouvelles qu'il a apportées ; pour les uns ce sont des sujets de joie, pour d'autres au contraire des causes de craintes et de larmes.

Le facteur reviendra demain et les jours suivants et chaque fois il apportera comme aujourd'hui l'espoir et le bonheur, les chagrins et le deuil.

DICTÉES

Une école d'autrefois.

Il n'y avait pas de cheminée dans la classe ; elle n'était donc pas chauffée. Le mobilier était sommaire : six bancs en sapin, une seule table sur laquelle huit élèves pouvaient écrire à la fois, et, pour le maître, une chaise de paille. Pas une carte ni un tableau noir sur les murs. D'ailleurs, qu'en aurait-on fait ? C'est à peine, avec cette étroite et unique fenêtre, si l'on pouvait lire dans le livre qu'on tenait à la main. — JULES SIMON.

L'école d'autrefois.

Autrefois, lorsqu'un maître d'école était appelé dans une commune par des pères de famille désireux de faire instruire leurs enfants, on trouvait difficilement

un local pour installer la classe. On s'établissait, tant bien que mal, dans une grange ou quelque hangar abandonné : on y plaçait deux ou trois tables montées avec des planches clouées sur des pieux ; une chaise pour l'instituteur et c'était tout. Aux murs, ni cartes, ni tableaux. À peine quelques livres détériorés par l'usage, en nombre insuffisant pour les élèves.

Les bienfaits de l'école.

L'école a formé ma conscience ; elle m'a donné le goût et l'habitude du travail régulier, méthodique, réfléchi, qui est le grand levier dans ce monde et l'indispensable instrument du progrès. Elle m'a sans cesse invité à lutter contre mes mauvais penchants, à me corriger de mes défauts, à devenir sincère, énergique, maître de moi-même. L'école a fortifié en moi le besoin de justice sans lequel il n'est pas de société civilisée et m'a fait aimer la liberté. L'école qui m'a rendu tant de services aura, tant que je vivrai, toute ma reconnaissance. — E. DEVINAT.

Reconnaissance.

O ma bonne maîtresse, non, jamais, jamais je ne vous oublierai ! Quand je serai grand, je me souviendrai encore de vous et j'irai vous retrouver au milieu de vos petits élèves. Chaque fois que je passerai près d'une école et que j'entendrai la voix d'une institutrice, il me semblera entendre la vôtre. Je me rappellerai les deux années passées dans votre classe où j'appris tant de choses, où je vous vis tant de fois fatiguée et souffrante, mais toujours attentive, toujours indulgente, désespérée même quand un élève tenait mal sa plume et ne pouvait perdre cette mauvaise habitude, tremblant pour nous quand les inspecteurs nous interrogeaient ; heureuse quand nous avions des succès ; toujours bonne et tendre comme une mère. Jamais, non jamais, je ne vous oublierai. — DE AMICIS.

La dernière feuille.

Les coteaux ont dépouillé la rousse fourrure de l'automne, et les dernières feuilles rouges, fanées, détachées depuis longtemps de la branche, courent dans les chemins creux avec un froissement de papier sec, ou montent en tourbillons comme des papillons morts. Une seule reste encore au bout d'un rameau, affolée, palpitante, ne tenant plus que par la nervure de sa tige, déjà grillée et cuite par les premières gelées blanches. Elle danse, battue par des vents contraires. Une rafale plus forte que les autres l'enlève, et la voilà qui s'envole pour rejoindre ses sœurs et pourrir au pied de l'arbre dont elle était le frais honneur et l'ornement. — TH. GAUTIER.

RÉDACTION

La rentrée des classes.

SOMMAIRE : Les préparatifs. — Les recommandations de la maman. — Le départ. — Les camarades. — Le maître. — Les conversations. — Les premiers travaux. — Impressions.

SUJET TRAITÉ : Je vous assure que je n'étais pas en retard, le jour de la rentrée. Dès sept heures, j'étais tout prêt, fier de mon tablier neuf, de mes chaussures soi-

gneusement cirées et de mon sac d'école réparé par mon père. J'avais tout le temps de passer en revue mes livres, mes cahiers, mes plumes et mes crayons préparés dès la veille. Enfin, ma mère jette un dernier coup d'œil à ma toilette et m'embrasse en me recommandant d'être sage et de ne pas jouer trop brutalement. Je ne m'amuse pas en route, tant j'ai hâte d'être arrivé. Déjà, dans la cour, je reconnais Paul et Louis qui parlent avec animation. Quel bonheur de se retrouver ! On a tant de choses à se dire ! Nous sommes si occupés à parler que nous ne faisons guère attention aux nouveaux élèves, qui arrivent petit à petit, après avoir été présentés au maître par leur mère ; ils ont l'air bien dépaysés ; quelques-uns affectent un air brave, mais les petits ont envie de pleurer. Enfin, le maître paraît dans la cour, nous courons tous à lui pour le saluer joyeusement ; il nous répond avec un bon sourire, nous appelle par nos noms, s'enquiert de nos familles, s'inquiète des absents. Mais l'heure sonne, et nous rentrons dans la classe. Les leçons commencent. Toute la classe est attentive. Il me semble que je comprends dix fois mieux qu'auparavant ; je suis rempli de courage et je sens que je vais bien travailler.

Votre école.

SOMMAIRE : Décrivez votre école. — Dites ce que vous venez y faire et pourquoi vous l'aimez.

SUJET TRAITÉ : Mon école n'est pas bien grande, mais elle est gaie et coquette. Située hors du village, au bord de la grand'route, elle est entourée d'un grand pré sur lequel est prise la cour de récréation. Elle est bâtie en pierres blanches et couverte d'un toit de tuiles rouges. Elle a de grandes fenêtres aux carreaux propres et luisants ; un rosier grimpe le long des murs, sur la façade, et, en été, les roses entrent jusque dans la classe nous faire un salut amical. Au rez-de-chaussée sont les deux classes, une pour les grands élèves, l'autre pour les petits. Au premier étage sont les logements de notre maître et de l'institutrice. C'est dans cette maison d'école que, tout petit, je suis venu épeler les lettres de mon alphabet et tracer des bâtons en tirant la langue. Maintenant, je suis dans les grands ; je dessine des cartes, je fais des problèmes et des rédactions, j'apprends l'histoire suisse, le géographie, l'instruction civique et quelques notions de sciences. C'est là que je m'instruis, que j'apprends à être un homme courageux et réfléchi, c'est là que je joue avec de bons camarades : comment n'aimerais-je pas mon école ? Quand je l'aurai quittée, j'y penserai souvent avec attendrissement et reconnaissance.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur. — Première année.

Facture.

M. Longchamp, agriculteur à Bussigny, a livré à M. Marchand, négociant à Morges, les produits suivants : 350 kg. de pommes de terre jaunes à fr. 12,50 le q. ; 100 kg. pommes de terre rouges à fr. 11 le q. ; 75 kg. carottes rouges à fr. 14 le q. ; 6 ddal. pommes reinettes à fr. 2,80 le ddal. ; 5 ddal. pommes diverses à fr. 2,20 le ddal. ; 3 ddal. poires à fr. 2,50 le ddal. ; 7 ddal. raves à

fr. 1,40 le ddal. et 18 têtes de choux à fr. 2,30 la douzaine. Etablissez et acquittez la facture.

A M. Longchamp, agriculteur à Bussigny, M. Marchand, négociant à Morges

DOIT

		Prix.	F. C.
Livré 350 kg. pommes de terre jaunes,	le q.	12 50	43 75
» 100 » pommes de terre rouges,	»	11 —	11 —
» 75 » carottes rouges,	»	14 —	10 50
» 6 ddal. pommes reinettes,	le ddal.	2 80	16 80
» 5 » pommes diverses,	»	2 20	11 —
» 3 » poires,	»	2 50	7 50
» 7 » raves,	»	1 10	7 70
» 18 têtes de choux,	la douz.	2 30	3 45
Acquitté, avec remerciements, le 30 octobre 1915.		Total, Fr.	111 70

LONGCHAMP.

Degré supérieur. — Deuxième et troisième années.

Prix de revient.

Par avis paru dans la *Feuille officielle*, M. Pochon, maître de pension, à Lausanne, a demandé à acheter 5600 kg. de pommes de terre jaunes, du pays, première qualité. Il a reçu les deux offres suivantes :

1^o Pommes de terre rendues en cave à fr. 1,80 la mesure de 20 l.

2^o Pommes de terre livrées en gare de Bercher à fr. 11 le q.

Quelle est l'offre la plus avantageuse, sachant que : 1^o le ddal. de pommes de terre pèse 14 kg. ; 2^o le transport de Bercher à Lausanne revient à fr. 1.— le q., le camionnage dès la gare à la cave à fr. 0,30 le sac de 80 kg. et le retour des sacs d'emballage à fr. 1,20 pour le tout.

PREMIÈRE OFFRE

5600 kg. : 14 = 400 ddal. à fr. 1,80 le ddal. = Fr. 720 —

DEUXIÈME OFFRE

Achat 5600 kg. = 56 q. à fr. 11 le q. = Fr. 616 —

Transport Bercher-Lausanne 56 q. à fr. 1.— le q. = » 56 —

Camionnage 5600 kg. : 80 = 70 sacs à fr. 0,30 le sac = » 21 —

Retour des sacs d'emballage » 1 20

Total, Fr. 694 20

Réponse : La deuxième offre est la plus avantageuse de fr. 720 — fr. 694,20 = fr. 25,80.

LE DESSIN A L'ECOLE PRIMAIRE (Suite.)

Degré intermédiaire.

Ellipse.

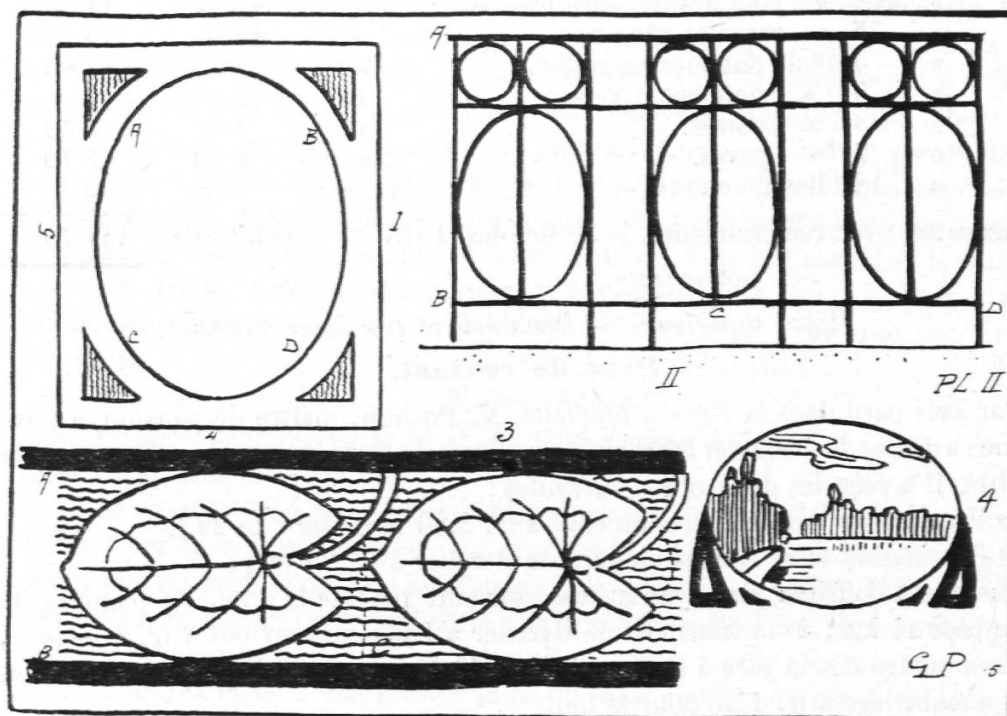
Le dessin de l'ellipse (Pl. II) peut donner lieu à des applications multiples et variées. Les proportions 2 sur 3, 3 sur 4 et 4 sur 5 sont bonnes, car une ellipse ne doit paraître ni trop allongée, ni trop arrondie.

Dessiner un cadre (fig. 1). — Tracer un rectangle 4 sur 5 donnant le contour du cadre, puis un deuxième rectangle dans lequel on inscrit l'ellipse. Il est bon de commencer par les courbes A B et C D, afin d'éviter la faute généralement

commise, soit l'ellipse pointue. Ne conserver que les angles du deuxième rectangle que l'on décore à volonté.

Teinter en brun si l'on suppose le cadre en bois.

Une grille en fer (fig. 2). — Ce dessin sera exécuté de préférence par les garçons. Tracer un rectangle de 1 sur 2, B D égalant A B deux fois. Laisser au-dessous de B D une marge suffisante pour dessiner la base des montants et le



dessus du mur qui ne sont pas compris dans les proportions données. Il est inutile de marquer l'épaisseur du fer par deux traits; un trait fort suffit.

Une bordure de feuilles de nénuphar (fig. 3). — La forme de cette feuille est très simple et s'inscrit facilement dans une ellipse. Pour ce dessin, comme pour les précédents, les proportions peuvent être changées, c'est-à-dire que le nombre de motifs peut varier; les élèves habiles en feront davantage.

Avant de faire cette composition, il serait certainement préférable que les élèves dessinent les feuilles d'après nature, mais il n'est peut-être pas facile de s'en procurer partout. Les feuilles peuvent être disposées de toute autre façon, le croquis donné étant une simple indication. Un moyen très simple d'obtenir des dessins variés, est de découper des feuilles dans du papier et de faire chercher des arrangements par les élèves. La couleur peut, comme le dessin, varier. Une teinte d'un vert-bleu clair sur les feuilles avec un fond bleu foncé rayé de lignes ondulées donnant l'illusion des vagues fera un très joli effet.

Une vignette (fig. 4) pour couverture de livre, fin de chapitre, etc. — Après avoir dessiné l'ellipse, les élèves devront reproduire à l'intérieur un paysage simple qui leur est familier : une vue du lac, de la montagne, un coucher de soleil aux effets si simples et si beaux. La variété des teintes peut s'obtenir avec les crayons de couleurs. Ce dessin sera donc en partie un dessin libre. G. PAYER

On désire placer

un garçon de 16 ans pour apprendre la langue française, où en échange de l'aide aux travaux agricoles il pourrait fréquenter les écoles ou recevrait des leçons. Cas échéant on payerait pension.

Offres à **Häni-Lauper, Suberg** (Berne).

Hc 6357 Y

Bibliothèque cantonale et universitaire

En dehors des heures habituelles, la Bibliothèque cantonale et universitaire sera ouverte à la consultation, les lundis et vendredis, de 6 à 9 heures du soir, pendant les mois de novembre 1915 à mars 1916.

Département de l'Instruction publique
et des Cultes.

10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la

S. P. V.

MAISON MODÈLE

VÊTEMENTS CIVILS

& UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE POUR

COMPLETS

PARDESSUS

toutes formes & tailles.

COSTUME Sport

& costumes enfants



TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos ——— mécaniques et électriques
————— automatiques ———

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

👉 Le plus grand choix de **CHŒURS** existant 👈

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES
(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY** :—



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITE DE REDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Godat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION „ATAR”. GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corratierie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> . Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> . Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof. 3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> . 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique. Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» » 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> . Relié	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> . Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof. 2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Dans sa séance du 19 octobre 1915, le Conseil d'Etat a nommé :

1. à titre provisoire et pour une année :

a) Mlle Blanche Chevalley, en qualité de maîtresse d'anglais, d'allemand, d'écriture et d'économie domestique au collège d'Aubonne :

b) Mlle Marie Monachon, en qualité de maîtresse d'ouvrages à l'aiguille au collège d'Echallens.

c) Mlle Renée Florian, licenciée ès-lettres, en qualité de maîtresse secondaire, à l'école supérieure de Montreux

Enseignement secondaire

Collège mixte d'Avenches. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'une **maîtresse secondaire** chargée de l'enseignement de l'anglais, du français, de l'économie domestique, de l'histoire, de la géographie et des mathématiques dans les classes inférieures

Traitement annuel : 2000 fr. Augmentations de 100 fr. tous les 5 ans. Maximum. 2200 fr. Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions avec un « curriculum vitae » au Département de l'instruction publique, 2^e service, jusqu'au 15 novembre, à 6 h. du soir.

Ecoles primaires

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations suivantes :

Instituteurs : MM. Pavillon, Marcel, à Bournens ; Reymond, Jules, à Lausanne ; Meystre, Paul, à Mex ; Rossier, Louis, à Ste-Croix ; Pithon, Juste, à L'Orient (Chenit).

Institutrices : Mlles Mayor, Elisa, à Begnins ; Arnaud, Adèle, à Pully. Mme Clément-Richard, Elisa, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Essertines s. Rolle. Mlle Giroud, Valentine, maîtresse d'école enfantine, à Grandson.

— Ecoles primaires de Montreux —

Enseignement ménager

Un concours est ouvert pour la nomination, à titre provisoire, d'une maîtresse chargée de l'enseignement de la cuisine et du repassage.

Durée du cours : du 1^{er} décembre à fin avril 1916.

Obligations : 22 heures de leçons par semaine. Traitement : pour les 5 mois 750 fr.

Les personnes pourvues des titres relatifs à cet enseignement peuvent adresser leurs offres jusqu'au 8 novembre, à 6 h. du soir, à la Direction des Ecoles primaires de Montreux où tout renseignement supplémentaire peut être demandé.

Montreux, le 30 octobre 1915.

Commission scolaire.

Commission interecclésiastique romande de chant religieux.

Vient de paraître pour Noël 1915 :

Un fascicule de chœurs mixtes, de 6 pages, pour 10 centimes. — Un fascicule de chœurs d'hommes, de 4 pages, pour 10 centimes — Un fascicule de chœurs de dames ou d'enfants, de 4 pages, pour 5 centimes.

S'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny, sur Morges, qui enverra spécimens et choix de chœurs de fête, sur demande.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

AVENTURES

d'une Infirmière anglaise

en Belgique et sur le front russe

PAR

VIOLETTA THURSTAN

Traduction et avant-propos de MICHEL EPUY

Un volume in-12 avec couverture illustrée. Prix : **Fr. 2.—**

Encore des notes d'infirmières ! dira-t-on. Lisez pourtant les récits de Miss Violetta Thurstan... Vous ne regretterez pas votre temps. Ce qui attire d'abord la confiance et la sympathie du lecteur, c'est la profonde modestie de l'auteur. Il faut arriver au beau milieu du livre pour savoir qu'elle est membre du Comité International de la Croix-Rouge et que les missions dont elle parle étaient des missions de confiance, des missions périlleuses dont on ne charge pas la première venue.

Et puis, quelle variété d'aventures dans ce livre ! Oh ! non, il ne s'agit plus d'histoires de seconde main et colportées d'hôpital en hôpital ! De Belgique — où elle fut arrêtée par les Allemands — au Danemark, en traversant l'Allemagne comme prisonnière, du Danemark à Pétrograd par la Laponie, de Pétrograd à Varsovie et sur le front russe, cette infirmière a passé partout et elle a vu de ses yeux des choses surprenantes, abominables, merveilleuses, horribles !

Elle ne les charge d'aucune couleur imaginaire. Qu'elle décrive ou qu'elle raconte, c'est toujours tellement sincère, certainement pris sur le vif qu'on croit être à ses côtés dans les salles de pansements, dans les trains sanitaires ou dans les tranchées, qu'on a l'émotion de la vision directe.

Et il convient de féliciter aussi M^{lle} Violetta Thurstan de son courage et de sa vaillance. Après l'heureuse maladie qui lui a donné le temps d'écrire ce livre, par fragments, sur toutes sortes de bouts de papier, elle est retournée à son œuvre bienfaisante sur les routes inconnues où passent les grandes aventures...